Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260211-2026010CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 010

_____

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le onze février, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation : 4 février 2026 **Date d'affichage : 4 février 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. ANNE, M. BAGOURD, Mme CORLAY, Mme DAVID, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, M. DUQUESNE, M. EON, Mme FERET, M. GABORIEAU, M. GARO, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GUILLOUX, Mme HASSAN BOULALE, M. LAURENT, Mme LEGAULT, M. MOORES, Mme OLBRECHT, M. PARISOT, M. PELTIER, Mme PHELIPPOT, M. RIBIERE, M. SCHNEIDER, Mme THOMAS, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : Mme BARRE (pouvoir à M. EON), M. BORELY (pouvoir à Mme WYART), Mme EL DIB (pouvoir à M. GARO), Mme PETITCOLLOT (pouvoir à Mme GOBAILLE).

Secrétaire de séance : Mme DELPAL

SAISON CULTURELLE 2026-2027 : TARIFICATION CONCERT SUZANE

Entendu l'exposé de Mme l'adjointe chargée de la Culture
Vu le code général des collectivités territoriales
Considérant la nécessité d'approuver les tarifs du concert de Suzane dès maintenant afin de permettre la vente d'une partie des billets avant le lancement de la saison culturelle 2026-2027,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

APPROUVE le concert de Suzane, le 19 novembre 2026, dans le cadre de la saison 2026-2027
APPROUVE les modalités de billetterie
APPROUVE les tarifs du spectacle
Le tarif des billets à la vente sera de :

- 35 € tarif plein
- 29 € tarif réduit (accessible aux détenteurs de la Carré d'Or solo ou duo, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupes de plus de 10 personnes, détenteurs carte Cezam, intermittents du spectacle)

Publié et affiché le 20 février 2026